

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 3 février 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ANNIVERSAIRE DE L'INCENDIE DE 1916—LA SIGNIFICATION DE LA MASSE

M. le Président: Les députés ont vite constaté aujourd'hui que la masse n'est pas la même que celle qui se trouve d'ordinaire sur le bureau. En effet, nous voulons reprendre une tradition qui remonte à 68 ans aujourd'hui, lors de l'incendie de la Chambre. Cette masse a été sculptée après l'incendie de 1916, afin que le Parlement puisse continuer à siéger malgré la dévastation des édifices par le feu. Ainsi, la Chambre pouvait poursuivre ses travaux ailleurs en attendant la reconstruction des édifices du Parlement, qui a pris quatre ans environ.

Sous la présidence de M. Mitchener, notamment, on ressortait cette masse pour marquer l'anniversaire de l'incendie. Nous continuerons à observer cette pratique en commémoration des événements de 1916.

Des voix: Bravo!

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

LA VIOLATION DANS LES PAYS BALTES ET EN POLOGNE

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, aucun autre pays au monde ne respecte les droits et libertés fondamentaux des citoyens autant que le Canada. Le retour du premier ministre (M. Trudeau) d'une visite derrière le rideau de fer nous fournit l'occasion, une fois de plus, de réfléchir à la reconnaissance et au respect des droits de la personne dans ces pays.

Depuis 1944, Moscou s'acharne systématiquement à détruire les pays baltes. Et cela ne se limite pas à la répression politique, mais va jusqu'à l'imposition d'une censure impitoyable et brutale sur les arts et la littérature. La langue et les traditions sont éliminées graduellement. Il s'agit, en fait, d'une assimilation forcée.

Le mouvement Solidarité en Pologne donne un bon exemple au monde de la résistance pacifique d'un peuple à un régime politique. On a écrasé ce mouvement par la loi martiale. Quatre membres du comité de défense des travailleurs, communément appelé KOR, un groupe consultatif pour Solidarité, ont été arrêtés en septembre 1982. KOR a été fondé pour protester contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des biens de consommation. KOR n'a jamais pris part à des activités

clandestines, militaires ou antimilitaires, et pourtant, ces quatre membres sont accusés d'avoir tenté de renverser la république populaire de Pologne et d'affaiblir les moyens de défense de l'État.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA NOUVELLE CONCERNANT L'INTERDICTION D'UN OUVRAGE CRITIQUANT LES POLITIQUES DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, c'est mû beaucoup plus par la tristesse que par la colère que je prends la parole aujourd'hui.

M. Waddell: Pourquoi? Est-ce que John Turner ne sera pas à nouveau candidat?

M. Peterson: Les néo-démocrates auront leur compte s'ils veulent seulement écouter. Je veux parler d'un article intitulé «Le NPD empêche la publication d'un ouvrage», article qui montre comment la publication du rapport «Faisons le point: Rapport au caucus néo-démocrate fédéral sur la politique économique néo-démocrate» écrit par le savant et théoricien néo-démocrate de grande réputation, James Laxer a été interdite sur l'ordre du NPD.

Je me rappelle qu'il y a à peine deux ans nous collaborions avec le NPD pour affirmer que les Canadiens ont fondamentalement besoin d'avoir des droits, tels les droits à la liberté de parole, à la liberté de pensée, à la liberté de la presse. Mais je peux sans doute comprendre pourquoi le NPD ne tient pas à ce que ce rapport soit publié. Laxer y dit, par exemple, que la politique du parti est gravement incomplète, contradictoire, superficielle, idéologique et ambivalente.

Et je cite:

L'analyse néo-démocrate de l'évolution socio-économique en est encore aux années 50 et 60 où elle a commencé, écrit Laxer.

Il est regrettable que les Canadiens ne puissent lire cet ouvrage de A à Z. Je peux sans doute comprendre maintenant pourquoi les conservateurs . . .

M. le Président: A l'ordre. Le temps mis à la disposition du député est expiré.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA HAUSSE MENSUELLE DU TAUX DE CHÔMAGE

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, à cette époque-ci chaque mois, les chômeurs canadiens se transforment en données chiffrées, désaisonnalisées et catégorisées, et ce n'est pas beau à voir. Ces résultats devraient inquiéter réellement tous les parlementaires, surtout les ministériels.